



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 OCTOBRE 2024**

Réunie

**A L'ODEUM
64 Rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE**

Etaients présents : 37 clubs

Ouverture de la séance : 14h05

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE REGIONALE P.DELPEYROUX

Le Président P. DELPEYROUX ouvre l'Assemblée générale ordinaire à 14h05 en souhaitant la bienvenue et en remerciant les élus, présidents et dirigeants représentant la famille des Arts Martiaux de leur présence et investissement au quotidien. Il tient à remercier la nouvelle équipe technique régionale qui vient d'être formée pour leur engagement au sein de la ligue pour cette nouvelle olympiade.

Il laisse la parole à la secrétaire générale C. GOUTTENOIRE pour le vote du dernier procès-verbal.

2. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2023.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 octobre 2023 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale par C. GOUTTENOIRE.

En l'absence de remarque et après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-verbal à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT, M. P. DELPEYROUX

Le président lit son rapport moral aux membres de l'assemblée générale.

Il remercie tous les acteurs de notre ligue, les présidents de club et de département, les entraîneurs et les coachs qui ont fait vivre notre ligue régionale durant cette dernière mandature, la faisant constamment progresser.

Il précise que c'est grâce à cette implication que nous avons une augmentation constante de nos licenciés.

Nous avons clôturé cette saison sportive au 31 août avec un peu plus de 21 000 licenciés, ce qui représente environ plus de 500 licenciés par rapport à l'année n-1.

Il rappelle le rôle de notre ligue que nous avons su remplir cette saison :

- Etre aux côtés des clubs pour développer la pratique du Karaté et des disciplines associés ;
- Développer l'éducation et l'intégration sociale et citoyenne ;
- Coordonner l'action des clubs ;
- Assurer la formation et le perfectionnement des dirigeants ;
- Participer à la délivrance des grades ;
- Organiser des compétitions et des stages régionaux.

Le Président nous informe que la gratuité (inscriptions stages, compétitions,...) dont la ligue a pu faire bénéficier les licenciés autrefois ne sera pas appliquée cette olympiade à cause de l'augmentation des frais divers que nous subissons tels que le paiement des structures accueillantes, la réduction du montant des subventions, etc.

La ligue a eu le plaisir de nommer quatre nouveaux référents pour l'olympiade 2024/2028 :

- M. CARMONA : Arts Martiaux du sud-est asiatique
- M. POUTOIRE : Nihon Tai Jitsu
- M. REA : Karaté mix
- M. LOMBARDO : Pankido

Avant de clôturer son rapport, le Président constate que très peu de clubs sont représentés cette année et rappelle l'importance d'être présent aux Assemblées Générales qui ont lieu une fois par an et qui montre l'intérêt que nous portons au développement de notre discipline.

L'ensemble de l'équipe technique, les entraîneurs régionaux et les responsables des différentes commissions sont vivement remerciés pour leur implication.

Il remercie Cécile JOUSSEAUME pour son implication au sein de l'arbitrage, celle-ci fait un travail remarquable et gère le timing des compétitions à la perfection.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral du Président.

4. POINT SUR LES LICENCES

Le Président fait un rapide bilan chiffré des structures de la Ligue Régionale pour la saison 2023/2024 comparé à la saison 2022/2023. Nous constatons une augmentation de 580 licenciés au 31 août 2024 (21226) comparé à l'année précédente (20646).

Il félicite plus particulièrement le département du Gard et de l'Hérault car ce sont les deux départements qui ont obtenu le plus de licences.

Dept	Saison A-1	Total A-1	Saison A	Total A	COMPARATIF
ARIEGE	2023	485	2024	451	-34
AVEYRON	2023	813	2024	743	-70
GARONNE (HAUTE)	2023	5795	2024	5753	-42
GERS	2023	388	2024	367	-21
LOT	2023	948	2024	946	-2
PYRENEES (HAUTES)	2023	987	2024	1029	42
TARN	2023	1025	2024	1133	108
TARN ET GARONNE	2023	808	2024	869	61
AUDE	2023	889	2024	1051	162
GARD	2023	2789	2024	3025	236
HERAULT	2023	3603	2024	3824	221
LOZERE	2023	193	2024	196	3
PYRENEES ORIENTALES	2023	1923	2024	1839	84

5. RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERALE

C.GOUTTENOIRE nous rappelle les points suivants :

- Seulement deux réunions du Comité Directeur ont pu avoir lieu sur les trois obligatoire conformément aux statuts de la fédération due à la date de l'Assemblée Générale électorale qui a été organisée le 15 juin 2024.
- Importance de tenir à jour les instances, adresse mail, postale, téléphone sur la base de données SIKADA.
- Importance de respecter les dates limites des inscriptions aux différentes compétitions régionales.
- Obligation de payer les cotisations car c'est grâce à cela que la ligue peut se développer. C. GOUTTENOIRE sera désormais en charge du suivi des paiements. Nous avons constaté beaucoup de manquement cette saison notamment dans le département de la Haute-Garonne.
- MOLLIE permet de gérer le paiement des inscriptions à une formation, à un passage de grade ou à tout autre événement via SIKADA. Le président du département doit envoyer un scan de sa carte d'identité au service des licences de la FFK pour que les licenciés puissent bénéficier de cette solution.
- Possibilité aux clubs de déposer l'affiche de leurs événements directement sur le site de leur département et de la région (mode opératoire disponible en ligne).
- Les passages de grade en Nihon Tai Jitsu ne seront plus effectués en département mais en Zone Sud au Centre National d'Entraînement de Castelnau le Lez.

A la suite de son intervention, le Président régional la remercie pour le travail qu'elle a fourni tout au long de l'année notamment sur les subventions dont elle a la charge.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral de la secrétaire générale.

6. RAPPORT D'ACTIVITES DU D.T.R Pierre LLAVES

Le Directeur Technique Régional P. LLAVES, fait un bilan de la saison sportive 2023/2024 en citant l'ensemble des stages d'arbitrage, des stages techniques, des compétitions dans toutes les disciplines, la formation du Certificat de Body Karaté et entraînements que la ligue a organisé pour le karaté et chacune des disciplines associées.

Il revient sur le déplacement à l'île de la Réunion à l'initiative de l'entraîneur régional combat, Hakim HOCINE. Tous les jeunes qui ont été sélectionnés pour ce déplacement ont eu un comportement exemplaire ce qui a reflété une très bonne image de la ligue régionale tout au long de l'échange sportif.

Il devient problématique pour les clubs que les entraînements Kata soient toujours organisés sur Toulouse car c'est une charge qu'ils ne peuvent pas tous assumer mensuellement. P.LLAVES nous indique que des solutions sont en cours de réflexion. Il va bientôt être possible pour les clubs de participer aux entraînements organisés par le département du Gard.

Ce bilan 2023/2024 permet de se rendre compte de la variété des actions et du dynamisme de notre région. La diversité des pratiques de notre ligue est un réel atout pour tous nos licenciés et cette diversité permet un enrichissement mutuel et une ouverture d'esprit précieuse.

Il remercie toute l'équipe technique, tous les responsables des commissions de karaté et DA, les élus et les bénévoles pour leur implication qui a fait le succès de nos actions.

Après une rapide présentation de l'équipe technique complète qui nous accompagne durant cette olympiade, Pierre DELPEYROUX nous informe que les 4 experts régionaux n'ont pas encore été nommé et le seront prochainement.

7. RAPPORT DES COMMISSIONS

a. COMMISSION DE L'ARBITRAGE / RESPONSABLE C.JOUSSEAUME (EXCUSEE)

Lecture du rapport d'activité de la commission régionale arbitrage faite par C. GOUTTENOIRE car C.JOUSSEAUME a été convoqué au Championnat de France Kata.

- ✓ **Effectifs** : 172 arbitres actifs, ce qui classe la ligue Occitanie 4°.
- ✓ **Examens** : Ligue combat : 60% de réussite
Ligue kata : 65% de réussite.
Nationaux : La ligue a présenté 10 candidats à l'examen national A et B kata et combat.
- ✓ **Formation** : Organisation de stages demandés par la CNA.
- ✓ **Compétitions** : Lecture des différentes compétitions Ligue.
- ✓ **Challenge jeune arbitre** : La ligue a présenté 7 jeunes arbitres au Challenge National combat Zone Sud à Lyon et 6 jeunes au Challenge National kata à Ceyrat.
- ✓ **Challenge national jeune arbitre kata** :
Catégorie Honneurs (14/15 ans) - 2e : DELPRAT Titouan Tao (Hautes Pyrénées)
Catégorie Élite (18/19 ans) - 2e : OGNANGO Emma (Haute Garonne)
- ✓ **Challenge national jeune arbitre kumité** :
Catégorie Espoir (16/17 ans) - 2e : Romanello Loan (Haute Garonne)
Catégorie Élite (18/19 ans) - 2e : DOUCHEZ Inès (Aude)
Les jeunes arbitres de l'Occitanie se sont fait remarquer par la qualité de leur travail et leur exemplarité.

b. COMMISSION DES GRADES / RESPONSABLE F. MINGUEZ

F. MINGUEZ fait un récapitulatif des résultats sur la saison :

Réussite à 54% à l'examen du 5° dan et seulement 22% de réussite pour les autres grades ce qui fait une moyenne de 42% de réussite sur l'ensemble des examens.

Il en résulte que le niveau des candidats est en légère baisse cette saison pour le 5e dan mais le niveau des grades inférieurs est à améliorer dans l'ensemble des pratiques du karaté.

Deux examens ont été organisés : Un au CNE et un à la MAM de Montauban.
Une formation théorique sur la réglementation des examens de grade.

c. COMMISSION ARTS MARTIAUX CHINOIS / RESPONSABLE L. DARNER

Stage multi-discipline le 6 janvier 2024

Stage de lutte chinoise animé par Dominique GENTILE le 2 mars 2024

d. COMMISSION ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS / RESPONSABLE A. CHRIFI

Coupe régionale des AMV le 7 janvier 2024

Stage des experts régionaux le 17 mars 2024

Stage d'arbitrage le 2 juin 2024

A. CHRIFI nous rappelle que le choix du lieu d'un événement est important car le confort est appréciable pour les compétiteurs et les organisateurs.

e. COMMISSION YOSEIKAN BUDO / RESPONSABLE D. NADALUTTI

Séminaire des arbitres : 15 participants et regroupement des coaches et compétiteurs 45 participants. 1^{er} octobre 2023 à Ramonville St Agne.

Stage régional avec Jean-Pierre PICHEREAU 40 participants le 26 octobre 2023 à Ramonville St Agne.

Coupe régionale de Yoseikan Budo le 3 décembre 2023 à Auch - 70 compétiteurs.

Open régional de Yoseikan Budo le 4 février 2024 à Tarbes - 60 compétiteurs

Préparation pour les Championnats de France le 3 mars 2024 à Mirande 35 participants

f. COMMISSION KARATE CONTACT / RESPONSABLE A. BENSADALLAH ET ARBITRAGE O. ADOLPHE

Stage avec D. VALERA le 4 novembre 2023 au CNE (115 participants).

Stage d'arbitrage le 5 novembre 2023 animé par la responsable de l'arbitrage Ophélie ADOLPHE (9 participants).

Coupe d'Occitanie Light et Full Contact 15 avril 2024 à Muret (160 compétiteurs).

Semaine internationale de la femme au CNE (40 participants)

O. ADOLPHE rappelle que le Karaté Contact et Full Contact ne font pas parties des disciplines associées.

g. COMMISSION KRAV MAGA / M. MOUSSAOUI

Stage des experts régionaux de Krav Maga le 7 avril 2024.

3 experts tous 4^e dan : Pierre Le coq, Diego Montalvo et Pascal Malaret

Pierre DELPEYROUX rappelle l'importance aux membres de l'équipe technique d'être présent à l'Assemblée Générale car aujourd'hui c'est la secrétaire générale qui a fait lecture de l'ensemble des rapports.

8. RAPPORT FINANCIER DE L'EXPERT AUX COMPTES / D. FRAISSE

- ✓ TOTAL DU BILAN : **70 517,71€**
- ✓ TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION : **193 191,45€**
- ✓ RESULTAT NET COMPTABLE (Déficit) : **42 427,73€**

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral de l'expert-comptable.

Il précise que les trois plus grosses dépenses de la ligue sont le défraiement des arbitres, les hébergements et en troisième position la restauration.

Les comptes de l'exercice clos sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui approuve à l'unanimité les comptes annuels 2023/2024 ainsi que l'affectation du résultat (bilans, comptes de résultats).

La résolution est adoptée à l'unanimité et donne quitus pour la gestion de l'exercice

écoulé pour la Ligue régionale Occitanie.

Pierre DELPEYROUX prend la parole et nous informe que nous devons trouver des recettes pour éviter un tel déficit sur la saison à venir d'où la décision de faire payer les inscriptions en compétition. Il précise que les stages d'experts seront également payants. Jusqu'ici, nous étions une des seules ligues à faire bénéficier de la gratuité mais nos finances ne nous le permettent plus. Cette décision permettra également de faire diminuer le taux d'absentéisme en compétition car certains clubs s'inscrivent gratuitement et ne se présentent pas, ce qui représente en perte de temps et d'énergie en termes d'organisation.

9. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels présentés dans le rapport financier de l'expert.

Les vérificateurs aux comptes, Mme ROLLET et M. FLAMINGO, tous deux du Gard, se sont réunis le 24 octobre 2024 au Centre National des Entraînements de Castelnau-le-Lez et ont eu accès à toutes les pièces nécessaires pour effectuer la vérification des comptes de la ligue régionale Occitanie accompagné de la Secrétaire Générale.

10. APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025

CHARGES	MONTANT
COMPETITIONS	90 000 €
FRAIS ETR	4 000 €
D.A	6 000 €
GRADES	16 000 €
STAGES FORMATION ARBITRAGE	17 000 €
ENTRAINEMENTS REGIONAUX / CHAMPIONNAT DE LIGUE	2 250 €
DEPLACEMENTS ELUS	16 400 €
EXCELLENCE SPORTIVE	37 000 €
AMORTISSEMENT	6 500 €
POSTE BANQUE	1 400 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	11 000 €
LOCATIONS	16 000 €
HONORAIRES COMPTABLES	5 150 €
SALAIRE	35 000 €
LISING COPIEUR	5 300 €
BENEVOLES	50 000 €
TOTAL	317 000 €

PRODUITS	MONTANT
SUBVENTIONS FFK	140 000 €
COTISATIONS CLUBS	46 000 €
ANS	10 000 €
REGION	27 000 €
RECETTES DIVERS	5 000 €
PASSEPORTS	13 000 €
METROPOLE	26 000 €
BENEVOLES	50 000 €
TOTAL	317 000 €

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le bilan prévisionnel 2024/2025 du Trésorier.

Le budget prévisionnel a augmenté par rapport à la saison passée car ligue prévoit de compter les heures effectuées par les bénévoles. Patrick BOUDOU, vice-président, est en charge de ce projet. Chaque personne qui intervient bénévolement pour la ligue doit donc lui transmettre le temps qu'il a passé pour chaque mission. Ce système de paiement fictif des heures effectuées permet d'avoir plus d'impact lors des demandes de subventions.

11. VOTE DES MODALITES FINANCIERES

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les modalités financières.

Pierre DELPEYROUX cite les différents changements :

- Le montant de son forfait kilométrique passe de 0.35c à 0.55c par kilomètre.
- La vacation des RTR et référents pour l'animation des stages régionaux a été augmenté à 150€.
- La commission sportive a été augmenté de 10€ chacun. Leur travail n'est pas assez reconnu mais c'est bien grâce à eux que les compétitions se déroulent au mieux. Chantal BENELUS a donné sa démission, il n'y a plus que Marie HAPIOT capable de tenir la table centrale lors d'une compétition. Nous recherchons une personne souhaitant intégrer la commission sportive pour ce poste.

Il souhaite vivement remercier Nicole GAICH, présente ce jour, pour son implication au sein de la commission sportive et qui a décidé de prendre du recul après toutes ces années. Celle-ci nous a précisé qu'elle resterait disponible pour des compétitions à Carcassonne si nous le désirons.

12. VOTE DES VERIFICATEURS AUX COMPTES : SAISON 2022/2023

La secrétaire générale C. GOUTTENOIRE demande à l'assemblée d'élire deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2024/2025.

Vote à l'unanimité pour :

- Mme ROLLET Sandra (30 GARD)
- M DOULS Thierry (12 AVEYRON)

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune remarque ou question diverse n'étant formulée, le Président prend la parole et remercie toutes les personnes s'étant déplacée à l'assemblée générale. Il clôture la réunion à 16h00.

Après avoir clôturé l'Assemblée Générale et avant de partir, le Président souhaite remettre à Nicole GAICH la médaille de bronze et à Corinne GOUTTENOIRE la médaille d'argent de la jeunesse et des sports. Il les remercie encore une fois pour tout ce qu'elles accomplissent au quotidien au sein de notre Fédération.

Le président
Pierre DELPEYROUX



La secrétaire générale
Corinne GOUTTENOIRE

